# REFLETS LINGUISTIQUES DANS LES LANGUES ROMANES

ANCUȚA NEGREA
Valahia University of Targoviste

*Abstract*: Trends in Latin are the starting point of the overall changes in the Romance languages. A number of trends in the phonetics and grammar, which originate in Late Latin, have systematically developed in Romanian language. All these innovations, specific to Romanian, have Latin characteristics. They are often strengthened by the influence of the local substrate. This could explain phenomena such as: stressed vowel ***u*** maintained in the suffix –***ulus***, -***ula*** (Lat. ***Singulus*** > Rom. ***Singur***); the reorganization of neuter gender; prepositional constructions in nominal flexion; genitive and dative homonymy; postposition of the definite article; the most important place of the first declension and conjugation in –***a***; analytical constructions in the cardinal numeral system; three-class adjective forms (***bonus***); ternary system of demonstrative adverbs (Rom. ***Aici-aci-acolo***) etc. In this study, the author has shown through numerous examples how the inflectional ending –***uri*** can be used in different regional variants of the Romanian language (vernacular language in north) and south (dialects) of the Danube. The main conclusion states that all areas react in the same way, using –***uri*** as overall mark of the plural and not just as neuter. This similitude demonstrates not only the existence of a unitary Romanian language, but also the unity of all its regional variants.

*Key-words*: Trends in Latin grammar, desinence, dialectal variants, language unit.

***Les tendences du latin*** représentent le ***point de départ*** des *modifications* au ***niveau général des langues romanes*** : *'Dans l'explication de l'**évolution des langues romanes** (et donc aussi du roumain) ... nous partons de **tendences attestées en latin** [...] avant de recourrir à des influences étrangères'* (Marius Sala, 1998, *De la latină la română* (Du latin au roumain), Bucureşti, p. 12) (s.n.).

Généralement, les ***langues romanes modernes*** continuent, avec des modifications inévitables et spécifiques, le latin populaire. Les tendances du latin populaire se retrouvent – inégalement réparties – dans les langues néolatines.

Au ***niveau lexico-sémantique***, par exemple, certaines situations du latin populaire expliquent à la fois des particularités d'inventaire que de sensibles évolutions sémantiques. Les sens modernes – identiques dans l'espace roman, mais différents de ceux du latin classique – sont la preuve irréfutable des modifications sémantiques généralisées dans une phase tardive du latin parlé (éléments populaires comme *caballus, focus, manducare* – s'imposent au détriment des termes classiques, qu'ils éliminent du fond lexical hérité : roum. *cal*, fr. *cheval*, esp. *caballo*, port. *cavalo* ; roum. *foc*, fr. *feu*, esp. *fuego*, port. *fogo* ; roum. *mânca*, it. *mangiare*, fr. *manger*).

***La morphologie*** de la langue roumaine est plus conservative par rapport aux autres langues romanes, car elle conserve fidèlement la morphologie de la langue latine. La flexion nominale roumaine, en essence, garde conséquemment la flexion nominale de la langue latine. Ainsi, la langue roumaine a parfois deux, parfois trois formes de cas, tandis que les autres langues romanes en ont une seule. Ici il faut remarquer :

- d'un côté, qu'à l'époque ancienne, dans les langues romanes occidentales les noms et les adjectifs gardaient la distinction entre nominatif et accusatif, distinction qui s'est maintenue longuement en français ;
- et, de l'autre côté, que les pronoms personnels des langues romanes ont flexion casuelle.
- Concernant la catégorie du genre, il faut mentionner que la langue roumaine est la seule des langue romanes qui a trois genres : masculin, féminin, neutre. (Florica Dimitrescu, 1978, p. 197)

Ainsi donc, entre la phase initiale et la phase la plus récente (mais non pas la dernière) du développement d'une langue, les différences sont toujours appréciables. En ce sens, on peut dire que les langues romanes représentent une autre phase ou bien une autre forme – récente – d'existence du latin (voir la définition de Al. Rosetti, 1968, p. 77 concernant la langue roumaine).

BDD-A20406 © 2011 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 21:39:20 UTC)

*Les transformations* survenues dans le *développement de la langue* ***roumaine*** peuvent être poursuivies (et doivent être poursuivies) jusqu'à *son niveau latin*, surtout qu'elles *se sont produit,* en bien des cas, par l'***interaction des compartements de la langue.*** *'Les éléments essetiels [de la structure du roumain] sont ceux hérités du latin, et les modifications subies par ceux-ci résultent, en grande partie, des influences réciproques des compartements de la langue, et donc ont été déterminées par des facteurs internes'* (Al. Graur, 1963, *Evoluția limbii române. Privire sintetică / Evolution de la langue roumaine. Regard synthétique*, p. 33).

Divers ***traits distinctifs du roumain moderne*** sont à la fois effet et confirmation de son spécifique *génétique* : la langue roumaine provient de la variante régionelle danubienne du latin populaire tardif.

Une série de ***tendences phonetiques*** et ***grammaticales***, qui ***sont apparues dans une phase incipiente dès le latin, ont continué à se développer de manière systématique en roumain***. *Les innovations* de cette évolution portent, donc une *empreinte latine*. Souvent elles sont soutenues par l'influence du substrat autochtone.

On peut considérer de ce point de vue des phénomènes comme :

- absence du syncopage du *u* non-accentué dans le suffixe *-ulus, -ula* (lat. *singulus* > roum. *singur*) ;
- réorganisation du genre ***neutre*** ;
- développement des constructions *prépositionnelles* dans la flexion *nominale* ;
- postposition de l'article *défini* ;
- syncrétisme du ***génitif*** et du ***datif*** ;
- développement de la *première déclinaison* et de la *conjugaison* en *-a* à l'*infinitif* ;
- constructions ***analytiques*** du *numéral* ***cardinal*** ;
- classe d'***adjectifs à trois formes*** (du type *bonus*) ;
- système ternaire des ***adverbes démonstratifs*** en fonction des trois personnes (*aici-aci-acolo*) etc.

Tous ces phénomènes qui ***singularisent le roumain*** par rapport aux *autres langues romanes*, représentent, à l'origine, des *tendences de date* ***latine soutenues***, souvent, très probablement, par *l'action du substrat*. (Gr. Brâncuş, 2005, *Tendințe latine şi autohtone la originea unor particularități ale limbii române* / Tendances latines et locales à l'origine de certaines particularités de la langue roumaine, in *'Limba română – structură şi funcționare'* / « La langue roumaine – structure et fonctionnement », coordinateur Gabriela Pană Dindelegan, Editura Universității din Bucureşti, Bucureşti, p.697).

Le passage d'une phase évolutive à l'autre n'a pas été marqué de changements du caractère latin de la langue. ***L'unité d'esprit latin*** a été conservée aussi ***au niveau des dialectes***, bien que ceux-ci, issus du *roumain commun*, se sont développés à des grandes distances les uns par rapport aux autres.

Les innovations par lesquelles *le roumain* ***s'individualise*** du point de vue qualitatif sont eux aussi déterminés par des *tendences qui se manifestent en latin.*

Même les emprunts de la *période moderne*, dans le processus d'*'européнisation'* du ***roumain*** (ou, selon l'affirmation de Meillet de 1916, de *'relatinisation'* de celui-ci – A. Meillet, 1965, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, p. 313) ont été accordés avec l'esprit latin de la langue. Les modifications subies par le roumain, en tant que structure, ont eu lieu dans le sens d'une ***continuelle réorganisation*** dans le cadre général du ***type latin***. Il faut pourtant préciser que ces *'facteurs internes'* sont, en fait, des formes de manifestation du spécifique latin de la langue.

Certains ***traits grammaticaux***, que le *latin populaire* avait tendance à éliminer, ***ont été gardés en roumain***.

C'est aussi le cas du *genre* ***neutre*** – que le *latin populaire* avait tendance à supprimer, en l'unissant au *masculin* et, dans certains cas de figure, au *féminin*. Selon l'hypothèse soutenue par un grand nombre de spécialistes, ce genre a été *'sauvé'* en roumain par l'intervention du substrat traco-dace, ***gardant*** pourtant ***le spécifique morphologique latin*** du genre (Gr. Brâncuş, op. cit., p. 698).

**BDD-A20406 © 2011 Valahia University Press**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 21:39:20 UTC)**

Le roumain est la seule langue romane où le neutre a été gardé comme genre des inanimés. On garde du latin aussi les désinences de pluriel :

***-a*** > roum. ***-e*** : lat. *scamna* > roum. *scaune*

et ***-ora*** > roum. ***-ure***, ***-uri*** : lat. *tempus, -ora* > roum. *timp, timpuri*

(lat. ***-ora*** était en fait toujours ***-a*** avec l'interprétation de désinence du segment *-or* du radical). Ces désinences latines : ***-a*** et ***-ora*** appartenaient aux noms en ***-us*** : *tempus, -ora*

(Gr. Brâncuş, 2002, *Introducere în istoria limbii române* / Introduction à l'histoire de la langue roumaine, Editura Fundației 'România de Mâine', Bucureşti, p. 26, 47, 56).

Par la suite nous allons tenter de présenter la situation du neutre en roumain – le statut de la désinence du pluriel *-uri* au niveau de la langue standard et au niveau des variantes territoriales actuelles du roumain. La prémisse de cette démarche a été constituée par :

- d'un côté, l'observation, un peu plus récente, consentie par la nouvelle édition de la *Grammaire académique*, par laquelle est stipulé que, dans le cadre du *nom, 'les morphèmes, ou affixes, expriment de manière solidaire et parfois redondante les différentes catégories grammaticales'* (*Gramatica limbii române. I. Cuvântul* / Grammaire de la langue roumaine I, Le mot, 2005, Editura Academiei, Bucureşti, p. 77-78) ;
- et, de l'autre côté, une observation plus ancienne selon laquelle ***-uri*** est une terminaison spécifique du genre ***neutre*** (Al. Graur, 1960, *Studii de lingvistică generală* / Etudes de linguistique générale, Editura Academiei, Bucureşti, p. 348 – le linguiste considérait que *'la langue roumaine a aussi une terminaison spécifique du* ***neutre****, le signe du pluriel* ***-uri****. Elle a appartenu dès le début, dès le latin, au neutre, et est restéé aussi en roumain caractéristique pour les pluriels neutres.'*) ;

▲à ces formulations, il faut ajouter aussi les opinions selon lesquelles :

a) en ***roumain contemporain*** *'il existe la tendance de quitter la désinence* ***-uri****'* (cette opinion appartient à I. Iordan, ap. Graur Al. in *'Adaos la corectură'* / Ajout à la correction : *'des recherches récentes, que j'ai faites en vu d'un travail scientifique futur, m'ont convaincu que la désinence* ***-e*** *est à présent plus productive que la désinenece* ***-uri*** *pour les noms neutres', op.cit.*, p. 348) ;

b) la désinence ***-uri*** est ***un affixe structurel vivant de la langue roumaine*** lequel a été et est toujours ***un élément productif*** (Cristina Călăraşu, 2007, *Observații pe marginea desinenței* ***-uri*** *în româna actuală* / Observations concernant la désinence *–uri* en roumain actuel, in *'Limba română – stadiul actual al cercetării'* / La langue roumaine – le stade actuel de la recherche, p.59).

En roumain actuel, le pluriel des noms neutres est réalisé par les allomorphes ***-e***, ***-uri***, ***-i*** (semi-vocalique), ***-ă***, et ***-ete***. Les allomorphes ***-e*** et ***-uri*** apparaissent dans des conditions phonétiques similaires : cf. *scau**n**-e* şi *tre**n**-uri*, *tem**pl**-e* et *ti**tl**-uri* (GALR, I, p. 13).

La Grammaire de l'Académie (GALR, I, p. 82) affirme la *'position dominante'* que la désinence ***-uri*** occupe dans la flexion des noms neutres, par rapport à la flexion des noms féminins, précisant : 'La spécificité et la fréquence de la désinence ***-uri*** pour marquer le pluriel des noms neutres explique la tendance d'adaptation des noms néologiques par l'adoption de ce modèle flexionnaire : *trend / trenduri, brand / branduri*, étendu atypiquement aux noms d'animés aussi : *star / staruri, vip / vipuri* etc.

La marque de pluriel ***-uri*** est concourée, dans le cas du neutre, par ***-e***. Cette concurence des marques du pluriel pour exprimer l'opposition du nombre du même nom, représente son encadrement dans des flexions différentes :

(-consonne) ***-Ø / -e*** : *albuş / albuşe, chibrit / chibrite* etc. ou

(-consonne) ***-Ø / -uri*** : *albuş / albuşuri, chibrit / chibrituri*

(pour d'autres exemples, voir GALR, I, p.82).

Les formes doubles de pluriel d'un nom neutre sont, généralement, rarement différenciées en tant que registre stylistique, ***toutes les deux étant admises par la norme littéraire*** (GALR, I, p. 82):

BDD-A20406 © 2011 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 21:39:20 UTC)

*tunel / tuneluri, tunele ; nivel / niveluri, nivele ; debuşeu / debuşeuri, debuşee* etc. L'adaptation des noms néologiques neutres se fait par encadrement dans le modèle flexionnaire des noms neutres roumains, caractérisé par une des oppositions :

(consonne) ***-Ø / -e*** : *item / iteme* ;
(consonne) ***-Ø / -uri*** : *item / itemuri, trend / trenduri* ;
(consonne) ***-i / -uri*** : *party / party-uri, story / story-uri*, etc. (GALR, I, p.83)

## Conclusions:

Sur la base des exemples présentés on peut conclure que :

1. ***-uri*** est ***un affixe structurel vivant de la langue roumaine*** qui a été et continue à être aujourd'hui ***un élément productif*** (Cristina Călăraşu, 2007, *Observaţii pe marginea desinenţei* ***-uri*** *în româna actuală*, in *'Limba română – stadiul actual al cercetării'*, coordinateur Gabriela Pană Dindelegan, Editura Universităţii din Bucureşti, p.59) ; en ***roumain actuel***, au ***niveau de la morphologie des idiomes*** il y a la ***tendance d'extension de la désinence*** *-uri* à plusieurs classes de noms pour lesquelles cette désinence n'est plus admise dans la langue standard. *Le phénomène est général,* étant rencontré *dans toutes les* ***zones.*** Cette ***tendance d'extension de la désinence*** *-uri* se manifeste aussi aux Roumains qui se trouvent en dehors des frontières de la Roumanie (en Hongrie, Basarabia, nord de la Bucovina, Ukraine, nord de la Bulgarie, chez les Roumains émigrants en Amérique) qui du point de vue *linguistique* représentent des locuteurs qui utilisent des variantes territoriales du dacoroumain, ce qui met en évidence le fait que le *phénomène* représente une ***tendance générale***, plus ancienne, *de l****a morphologie populaire*** (Cristina Călăraşu, op. cit., p. 61-62).
2. Dans le cadre des variantes territoriales de la langue roumaine (dialectes et sous-dialectes) la désinence ***-uri*** est ***un affixe structurel vivant de la langue roumaine,*** lequel a été et continue d'être à présent *un élém****ent productif***, s'appropriant toujours des mots nouveaux, pris d'emprunts ou bien créations internes. Ce fait démontre l'unité générale du système grammatical de la langue, manifestée au niveau de toutes les variantes territoriales de la langue. *La tendance ordinaire* ***d'étendre les utilisations de cette désinence*** prouve une similitude de réaction de toutes les aires où l'on parle des variantes de la langue roumaine.
3. Le sens de cette tendance correspond à la *caractéristique principale* du ***nom roumain***, celle de marquer par des moyens nets la catégorie du nombre, parfois au détriment d'autres catégories, respectivement de la catégorie du genre. Les exemples prouvent non seulement la préférence des locuteurs pour la consistence phonétique de la désinence ***-uri***, mais aussi sa tendance de traverser la frontière entre les genres, étant utilisée pour le pluriel de certains noms masculins, mais surtout pour les noms féminins.
4. La tendance signalée a été facilitée, probablement, par une série de dérivés lesquels au pluriel présentent des terminaisons phonétiques similaires et qui ont pu attirer par fausse analyse les noms féminins mentionnés dans les exemples ci-dessus ; nous avons en vue des dérivés en *-ură / -uri*, *-ură / -turi* ; le processus dérivatif assez productif qui apparaît aussi dans des situations plus difficilement analysables : *rămăsături, sălbăticituri* TDBas., *mărcături* 'marcajul de pe copacii ce urmează să fie tăiaţi', *răriţături, pătrături* 'pietre cioplite în formă cubică', *tăvălituri* 'rostogoliri', ***vorbituri*** GDM etc.
5. Le rapport de variation libre des formes dans la même zone et parfois dans le cas d'un même locuteur démontre que la ***tendance plus ancienne à l'intérieur du neutre*** *d'étendre l'utilisation de la désinence* ***-uri*** est en train d'expansion aussi aux autres genres grammaticaux.

La question qui se pose est : le neutre représente-t-il une innovation de la langue roumaine, est-il un élément emprunté ou une réminescence de la langue latine ? (Florica Dimitrescu, op. cit., p.214). Différentes hypothèses ont été formulées concernant l'origine du neutre roumain.

Certaines hypothèses plaident pour l'*origine latine du neutre*. Tout comme G. Meyer-Lübke, Gh. Ivănescu affirme que le neutre roumain est le continuateur du neutre latin populaire (Gh.

BDD-A20406 © 2011 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 21:39:20 UTC)

Ivănescu, *Neutrul,* p. 299 et s.). Cette hypothèse n'est pas acceptée par tous les chercheurs, d'un côté parce que le genre neutre est disparu des langues romanes et, de l'autre côté, parce que le neutre roumain a une flexion et un contenu différent par rapport à celui latin. Le genre neutre du roumain ne correspond ni par sa forme ni par les détails de contenu au neutre du latin, qui était disparu du latin dès les premiers siècles ap. J.-C. (Florica Dimitrescu, op. cit., p. 216).

Controversées sont aussi les hypothèses qui soutiennent l'origine slave de ce genre car :

- bien des noms neutres slavs ont été adaptés en roumain à d'autres genres : les neutres slaves à thème en *-o* sont passés dans la catégorie des féminins : *kolivo > colivă, pravilo > pravilă, greblo > greblă*, etc. (Florica Dimitrescu, op. cit., p. 215).
- en plus, il faut mentionner que le neutre slave est totalement différent de celui roumain (Florica Dimitrescu, op. cit., p. 216).

Une autre hypothèse soutient la provenance du neutre roumain du substrat. L'argument décisif de cette théorie est l'existence du neutre en albanais – lequel comprend un grand nombre de noms et est un genre très stable. La flexion du neutre est en même temps différente de la flexion des autres genres (forme différente). (Florica Dimitrescu, op. cit., p. 217).

La manière d'organisation du neutre roumain n'est pas latine, mais a le même comportement syntactique que les neutres albanais (Gr. Brâncuş, Introducere..., p.56)

La référence précise et limitée à une langue romane ou autre impose de restreindre la perspective. En lignes générales, le modèle latin hérité et développé par les langues romanes occidentales, d'un côté, et par le roumain, de l'autre côté, relève sa dépendance du latin occidental, respectivement du latin danubien. Par opposition à la situation de l'ouest de l'Empire Roman, dans les régions daco-mésiques romanisées, l'aspect fondamentalement populaire du latin n'a pas été en concurrence avec des structures et des formes savantes (Al. Rosetti, 1968, pp. 197 – 199).

En lignes essentielles, la morphologie aussi continue le modèle latin, la structure morphologique du latin se retrouvant en roumain dans une variante plus ou moins modifiée. Généralement, tout comme les autres idiomes néolatins, le roumain a réorganisé et simplifié le système morphologique hérité de la langue d'origine.

**BIBLIOGRAPHIE:**


1. GALR = Gramatica limbii române, I, II, 2005,Editura Academiei Române, Bucureşti.
2. Al. ROSETTI, 1968, *Istoria limbii române de la origini până în secolul al XVII-lea,* Editura pentru Literatură, Bucureşti.
3. Gr. BRÂNCUŞ, 2005, *Tendinţe latine şi autohtone la originea unor particularităţi ale limbii române*, în *'Limba română – structură şi funcţionare'*, coordonator Gabriela Pană Dindelegan, Editura Universităţii din Bucureşti, Bucureşti.
4. Gr. BRÂNCUŞ, 2002, Introducere în istoria limbii române, Editura Fundaţiei România de Mâine, Bucureşti.
5. Marius SALA, 1998, *De la latină la română,* Bucureşti.
6. Al. GRAUR, 1963, *Evoluţia limbii române. Privire sintetică.*
7. Al. GRAUR, 1960, *Studii de lingvistică generală*, Editura Academiei, Bucureşti.
8. Cristina CĂLĂRAŞU, 2007, *Observaţii pe marginea desinenţei* ***-uri*** *în româna actuală*, în *'Limba română – stadiul actual al cercetării'*, coordonator Gabriela Pană Dindelegan, Editura Universităţii din Bucureşti.



**BDD-A20406 © 2011 Valahia University Press**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 21:39:20 UTC)**

# TERMINOLOGIE DE L'UNION EUROPÉENNE EN ROUMAIN CONSIDÉRATIONS SUR L'EUROJARGON

*SILVIA PITIRICIU*
University of Craiova
spitiriciu@yahoo.com

*Abstract*: Eurojargon knowledge and use has become a necessity not only for the staff of the European Union, but also for its citizens. Simple or compound words with Euro-phrases and logos satisfy the needs of designating activities, principles and current documents of the European Union. Terms, policies and techniques that are related to administration and Union legislation are promoted by mass media. Many terms are words of internationalized eurojargon.

*Key-words*: Terminology, eurojargon, compound words, logos, neologisms.

L'intégration de la Roumanie dans l'Union Européenne est un événement politique, socioéconomique et culturel qui a imposé une nouvelle terminologie en roumain. Celle-ci reflète le mode d'organisation de l'Union, avec ses institutions, agents, politiques et programmes communautaires. Les notions sont devenues usuelles dans le langage académique et dans les médias, mais elles ne sont pas toujours accessibles au large public. Celles-ci constituent le *jargon communautaire* ou l'*eurojargon*, concept qui a généré de nombreuses discussions du point de vue terminologique.

1. L'*eurojargon* fait référence aux termes institutionnels, politiques et techniques qui définissent les institutions et les activités de l'UE, mais fait référence aussi au personnel afférent à celles-ci, les spécialistes et les journalistes. Bien que l'eurojargon s'adresse au public large, il est encore difficilement accessible au citoyen ordinaire. Le site EUROPE présente une page consacrée à l'eurojargon : un glossaire avec 233 termes et un guide explicatif [1] actualisés de manière permanente [2]. Dans la revue électronique *Info-Europe* [3], no. 29/juin 2007, sont présentés une série de termes spécifiques de la sphère d'activité et d'étude de l'Union Européenne, qui composent l'eurojargon : des termes qui ont le préfixe *euro-* (par exemple *eurocrate, eurosceptique*), des termes de spécialité (par exemple *codécision* ou *subsidiarité*), des abréviations et des acronymes (PAG, DG etc.). Le message est plutôt de vulgarisation et moins technique. À côté des ambiguïtés d'expression données par l'équivalence entre *codécision* et *subsidiarité*, concepts entre lesquels il n'y a pas une liaison sémantique, par l'association des acronymes avec les abréviations (les acronymes sont des abréviations), on constate un mélange des critères dans l'établissement des éléments d'eurojargon. Les mots composés avec *euro-* et les abréviations concernent la structure et le mode de formation des mots. Les termes de spécialité, du domaine politique, social, économique etc. sont sélectés selon le registre d'emploi.

2. L'*eurolecte* est un terme préféré par les chercheurs [4] pour le jargon communautaire, étant crée par analogie avec le *sociolecte*, variété signifiante d'une langue pour un groupe social (cf. DŞL: 464). La proximité qu'il y a entre *eurolecte* et *sociolecte* concerne le groupe de parleurs. L'*eurolecte* est fondé sur la langue standard et contient des termes et des expressions à caractère général utilisés pour les concepts européens, les formules standardisées, la terminologie technique, le texte libre. Cette terminologie apparaît dans des textes législatifs et dans des textes destinés au public large, dans des brochures informatives.

3. L'*europanto* est un terme qui définit le mélange d'éléments étrangers dans la langue propre. Le terme crée par Diego Marani, traducteur auprès du Conseil de l'Union Européenne, est une variante parodique de la langue esperanto. Marani définit l'*europanto* comme: « la première et l'unique langue

BDD-A20406 © 2011 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 21:39:20 UTC)

compréhensible dans l'Europe entière qu'on apprend sans étudier. Pour la parler il suffit de s'exprimer tranquillement dans la langue propre en y introduisant le peu des mots qu'on connaît en langues étrangères. » [5] L'*europanto* présente l'avantage qu'il peut être appris directement, sans nécessité d'études, à travers l'introduction de certains termes étrangers dans la langue maternelle.

4. L'*euronyme* est un terme crée par analogie avec le néonyme, qui est un néologisme terminologique.

Les termes véhiculés sont le résultat du multilinguisme qui se trouve à la base de l'Union Européenne. Les Français nomment le phénomène *eurobabillage* « le brouillard linguistique européen », les Anglais parlent d' *eurospeak, eurobabble*. Le multilinguisme a été associé avec deux mythes bibliques : *La Tour de Babel*, métaphore à travers laquelle on fait allusion au désordre et à la confusion, et *Le Jardin d'Eden*, métaphore à travers laquelle on soutient l'égalité entre les langues communautaires [6]. Du point de vue sociolinguistique, les langues représentent l'identité nationale et culturelle des citoyens européens, autrement dit, respect et égalité pour les États membres. Les politiciens, les fonctionnaires et tous ceux qui travaillent auprès des institutions de l'Union Européenne emploient le français et l'anglais en tant que langues préférées entre les langues de circulation. Du point de vue juridique, les documents législatifs de l'Union sont publiés dans les langues nationales afin d'être compris par les citoyens de chaque pays. Les noms des institutions ont des équivalents officiaux dans toutes les langues [7], sur le plan international et européen, national, régional et local [8]. *Babel* est une métaphore non seulement pour les langues, mais aussi pour des pratiques et coutumes des personnes qui viennent de différents pays et qui forment l'*euroville*, à l'intérieur de la capitale Bruxelles.

L'*eurojargon* présuppose un code spécialisé, conformément aux situations de communication, une terminologie utilisée dans le cadre européen dans des textes qui circulent à l'intérieur des institutions européennes, une phraséologie utilisée dans le cadre professionnel par les parleurs de la même langue et de langues différentes. L'*eurojargon* présuppose des compétences linguistiques de communication, pragmatiques et socioculturelles.

Nous avons sélecté quelques exemples d'éléments d'eurojargon pour chaque type :

a. termes simples qui désignent des concepts sociopolitiques: *interventionisme,* implication des gouvernements dans les mécanismes du marché, à la place de l'autogestion [9]; *supranational*, niveau supérieur aux gouvernements nationaux, qui n'est pas contre la volonté politique des États membres [10]; *transparence,* ouverture des institutions communautaires, clarté du mode de fonctionnement, démocratisation [11].

b. termes simples du registre économique et social: *concurrence*, environnement compétitif pour les entreprises, qui apporte des bénéfices aux consommateurs (prix réduits, une gamme large de produits et services) [12] ; *imposition*, action de soumettre les personnes physiques et le profit des sociétés [13] à un impôt ; *libéralisation*, procès d'enlèvement des barrières de différents domaines [14].

c. termes composés avec *euro-* qui désignent des personnes ayant des fonctions publiques, telles: *euroales, eurocrate, eurodéputé, euro-fonctionnaire, euro-observateur, euro-parlementaire, euro-policier* ont plus de chances d'être maintenus en use. Leur sémantique est claire, d'autres termes désignant des objets concrets, à savoir : *eurobitum, eurobloc, eurocrochet, eurocontainer, euro-omble, europorc, eurovin*, mais aussi des attitudes, des sentiments: *euro-arrogance, euro-émotion, euro-enthousiasme, euro-ignorance, euro-optimisme, euro-prostitution, euro-ravisements, euroscepticisme, euro-crainte* [15]. Ces termes représentent des créations spontanées, occasionnelles n'ayant pas trop de chances d'être maintenus en use.

d. syntagmes où le terme subordonné récupère une caractéristique conceptuelle : *harmonisation fiscale*, coordination des systèmes d'imposition des États membres, afin d'éviter les mutations non uniformes et concurrentielles des politiques fiscales nationales qui pourraient endommager le marché interne [16] ; *déficit démocratique*, concept qui montre que l'Union Européenne et ses organismes manquent de légitimité démocratique et ceux derniers semblant inaccessibles au citoyen ordinaire à

BDD-A20406 © 2011 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 21:39:20 UTC)

cause de leur mode de fonctionnement très complexe [17]; *noyau dur*, groupe restreint d'États qui désirent et ont la capacité de mettre en place une coopération consolidée [18]; *politique régionale*, ensemble de politiques structurales ayant le rôle de promouvoir la réduction et l'élimination des disparités entre les différentes régions des États membres, dans le but de développer de manière harmonieuse tout l'espace communautaire [19].

La siglaison des syntagmes est un procédé courant, économique et pratique : ACC (accord commercial et de coopération) ; APC (accord de partenariat et collaboration) ; AII (accord interinstitutionnel) ; ADR (agence pour le développement régional) ; CIG (conférence intergouvernementale) ; CPE (coopération politique européenne) ; OCP (organisation commune des marché agricoles) ; OMG (organismes génétiquement modifiés) ; ONG (organisation non-gouvernementale) ; PAC (politique agricole commune) ; PEV (politique européenne de voisinage) ; RTE (réseaux transeuropéens) ainsi de suite.

Les sigles noms propres sont plus nombreux vu que les noms des institutions dominent par rapport aux autres: AEA (Agence Européenne de l'Armement); AEPR (Autorité Européenne de protection des données); BCR (Banque Centrale Européenne); BERD (Banque Européenne de la Reconstruction et du Développement); CESE (Comité Économique et Social Européen); CJCE (Cour de Justice des Communautés Européennes); IER (Institut Européen de Roumanie); IME (Institut Monétaire Européen) ; OECE (Organisation Européenne de Coopération Économique) ; OLAF (Office Européen de Lutte Antifraude) ainsi de suite.

La terminologie de l'Union Européenne est entrée rapidement dans le lexique du roumain et a imposé un accroissement de l'inventaire au niveau des emprunts et des calculs, dans le secteur des internationnalismes. Avec ceux-ci sont véhiculés beaucoup de concepts, principes, procédures et pratiques européens. Indépendamment du nom sous lequel se présente la langue des institutions européennes, la terminologie exprime un mode unique de réflexion et de résolution des problèmes. L'eurojargon est lié à la diversité des langues, au multilinguisme et à la tentative d'uniformisation au niveau des concepts, des idées. Les mots composés avec *euro-* et les acronymes sont représentatifs pour l'eurojargon. L'effort des traducteurs et des linguistes, en général, se remarque à travers la popularisation de l'eurojargon par de différentes publications (guides, dictionnaires, brochures informatives), afin d'enlever peu à peu les grandes différences entre le code écrit et le code oral, entre le langage spécialisé et le langage colloquial.

**REFERENCES**


[1]. Le glossaire se trouve à l'adresse http://europa.eu/scadplus/glossary/index.fr.htm, et le guide explicatif à l'adresse http://europa.eu/abc/eurojargon/index.fr.htm.

[2] Voir aussi Anne Ramsay, *Eurojargon A Dictionary Of The European Union, Acronyms, Abbreviations And Sobriquets*, Hardcover, Taylor & Francis, 2000.

[3]. http://www.infoeuropa.ro

[4]. Goffin, Roger, *L'eurolecte:oui, jargon communautaire: non*, în „Meta", XXXIX, n° 4, Prese de l'Université de Montréal, Montréal, 1994, p. 636-642.

[5].http://www.geocities.com/hollywood/lot/9522/it._euro.html?200921

[6]. Cf. Christian Heynold, *L'Union européenne: Jardin d'Eden ou Tour de Babel?*, în Terminologie et Traduction, 3, 1999, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, p. 5-14.

[7]. À présent il y a 23 langues officielles dans l'UE: bulgare, tchèque, danois, anglais, estonien, finlandais, français, allemand, grec, irlandais, italien, letton, lituanien, hongrois, maltais, hollandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, espagnol, et suédois.

[8]. Cf. John Humblay, *La traduction des noms d'institutions*, în „Meta", vol. 51, n°4, 2006, p. 671-689.

[9]. Cf. DETUE: 405.

[10]. Cf. DETUE: 692-693.



**BDD-A20406 © 2011 Valahia University Press**

**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 21:39:20 UTC)**

[11]. Cf. DETUE: 706.
[12]. Cf. DETUE: 219.
[13]. Cf. DETUE: 387.
[14]. Cf. DETUE: 426.
[15]. Cf. DALR, 2003-2007; DCR, 2008.
[16]. Cf. DETUE: 126.
[17]. Cf. DETUE: 291.
[18]. Cf. DETUE: 455.
[19]. Cf. DETUE: 571.

**BIBLIOGRAPHIE:**


1. Academia Română, Institutul de Lingvistică „Iorgu Iordan – Al. Rosetti", *Dicţionarul ortografic, ortoepic şi morfologic al limbii române* (DOOM), Bucureşti, Editura Univers Enciclopedic, 2005.
2. BĂRBULESCU, IORDAN Gheorghe, RĂPAN, Daniela, *Dicţionar explicativ trilingv al Uniunii Europene* (DETUE), Iaşi, Editura Polirom, 2009.
3. BIANCHI, Federica, *Che Babele a Bruxelles*, în L'Espresso, 18.01.2007, p. 76-78.
4. DUMITRESCU, Maria, *Dicţionar de cuvinte recente* (DCR - 2008), Bucureşti, Editura Semne, 2008.
5. DUMITRESCU, Maria, *Dicţionar de abrevieri ale limbii române* (DALR 2003-2007), Bucureşti, Editura Semne, 2009.
6. GOFFIN, Roger, *L'eurolecte:oui, jargon communautaire: non*, în „Meta", XXXIX, n° 4, Prese de l'Université de Montréal, Montréal, 1994, p. 636-642.
7. GOFFIN, Roger, *Eurolecte: Analyse contrastive de quinze eurolexies néologiques*, în „Cahiers de lexicologie", n°80, 2002-1, p. 167-177.
8. HEYNOLD, Christian, *L'Union européenne: Jardin d'Eden ou Tour de Babel*?, în „Terminologie et Traduction", 3, 1999, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, p. 5-14.
9. HUMBLAY, John, *La traduction des noms d'institutions*, în „Meta", vol. 51, n°4, 2006, p. 671-689.
10. RAMSAY, Anne, *Eurojargon A Dictionary Of The European Union, Acronyms, Abbreviations And Sobriquets*, Hardcover, Taylor & Francis, 2000.

http://europa.eu/scadplus/glossary/index.fr.htm
http://europa.eu/abc/eurojargon/index.fr.htm
http://www.infoeuropa.ro
http://www.geocities.com/hollywood/lot/9522/it._euro.html?200921



**BDD-A20406 © 2011 Valahia University Press**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 21:39:20 UTC)**